

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 15 décembre 2023

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 47

Délibération n° CC-2023-203

Objet de la délibération : **BUDGET PRINCIPAL N° 24300 : OUVERTURES DE CREDITS
2024 SECTION D'INVESTISSEMENT**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre, à 08h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle Polyvalente (près de la piscine), sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 8 décembre 2023.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, DECANIS Alain, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe, BARTHELEMY Olivier, BELAIDI Mouloud.

Absents ayant donné procuration :

GROS Michel donne procuration à PERO Franck, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à SIMONETTI Pascal, GUIOL André donne procuration à AUDIBERT Eric, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine, SALOMON Nathalie donne procuration à VALLOT Philippe.

Absents : FREYNET Jacques, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANFRANCHI-DORGAL Christine, LE METER Sophie.

Secrétaire de Séance : Carine PAILLARD

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-1 ;

VU l'article 15 de la loi 88-13 du 5 janvier 1988 qui précise : « *jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, **dans la limite du quart des crédits** ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation précise le montant et l'affectation des crédits* » ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var en date du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

CONSIDERANT que le montant des crédits ouverts en investissement en 2023 (non compris dépenses relatives au remboursement de la dette et non compris les dépenses relatives aux opérations d'ordre et les Restes A Recouvrer (RAR)) s'élève à la somme de 28 033 487.38 € ;

CONSIDERANT que le quart de ces crédits représente 7 008 371.85 € ;

CONSIDERANT que, préalablement au vote du budget 2024, une autorisation spéciale d'ouverture de crédits est nécessaire afin de permettre aux services de la Communauté d'Agglomération d'engager, de liquider et de mandater les dépenses imprévues et indispensables relevant de la section d'investissement, il est proposé de procéder à une ouverture de crédits de 7 008 361 €, selon la répartition suivante :

Chapitre	Crédits 2023	1/4 Crédits 2023	Ouverture crédits 2024
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	911 923,00 €	227 980,75 €	227 980,00
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	360 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00
Chapitre 21 Immobilisation corporelles	7 323 498,34 €	1 830 874,59 €	1 830 874,00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	3 621 715,62 €	905 428,91 €	905 428,00
Chapitre 27 Immobilisations en cours	296 696,14 €	74 174,04 €	74 174,00
Opération 20161 - Requalification voirie communautaire	329 999,96 €	82 499,99 €	82 499,00
Opération 20165 schéma petite enfance	140 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00
Opération 201702 études AMO divers	103 567,00 €	25 891,75 €	25 891,00
Opération 201705 travaux de rénovation divers bâtiments	1 055 815,00 €	263 953,75 €	263 953,00
Opération 201806 piscine Gareoult	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00
Opération 201808 FDC 2018	12 500,00 €	3 125,00 €	3 125,00
Opération 20182 crèche de 40 Place Commune de Tourves	37 069,20 €	9 267,30 €	9 267,00
Opération 20191 crèche de 20 Places - JEM	2 540 431,00 €	635 107,75 €	635 107,00
Opération 201902 PLH aides aux bailleurs sociaux	400 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00
Opération 201904 FDC 2019	241 636,00 €	60 409,00 €	60 409,00
Opération 201905 aires de covoiturage	1 043 920,00 €	260 980,00 €	260 980,00
Opération 20201 Rénovation Pas de Grain / Les Acrobates	2 000,00 €	500,00 €	500,00
Opération 202001 FDC 2020	309 198,00 €	77 299,50 €	77 299,00
Opération 202101 FDC 2021	1 627 527,00 €	406 881,75 €	406 881,00
Opération 202003 Irrigation agricole	376 190,00 €	94 047,50 €	94 047,00
Opération 202004 PLH PIG 2020	400 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00
Opération 202102 Campus Connecté	70 000,00 €	17 500,00 €	17 500,00
Opération 202103 Pôle Echange Multimodale	270 000,00 €	67 500,00 €	67 500,00
Opération 2021041 Maison du Gardien	519 394,00 €	129 848,50 €	129 848,00
Opération 2021043 Hôtel de l'Agglomération	86 884,00 €	21 721,00 €	21 721,00
Opération 202105 Rénovation du Centre d'Art de Château Vert	311 598,93 €	77 899,73 €	77 899,00
Opération 2021MAISON -Maison des Internes	489 261,00 €	122 315,25 €	122 315,00
Opération 202201 - Vélo Voies Vertes	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00
Opération 202202 - Crèche de Nans les Pins Rénovation	100 216,07 €	25 054,02 €	25 054,00
Opération 202203 - Réhabilitation du Musée des Comtes de Provence	585 000,00 €	146 250,00 €	146 250,00
Opération 2022051 - PHASE 1 Gens du Voyage	132 467,12 €	33 116,78 €	33 116,00
Opération 2022052 - PHASE 2 Gens du Voyage	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00
Opération 2022053 - PHASE 3 Gens du Voyage	79 517,00 €	19 879,25 €	19 879,00
Opération 2022054 - PHASE 4 Gens du Voyage	350 000,00 €	87 500,00 €	87 500,00
Opération 202204 - Fonds de Concours 2022	1 895 463,00 €	473 865,75 €	473 865,00
Opération 202301 - Réhabilitation du Musée des Gueules Rouge	100 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00
Opération 202302 - Fonds de Concours 2023	1 500 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00
Total	28 033 487,38 €	7 008 371,85 €	7 008 361,00 €

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- **D'AUTORISER** l'ouverture de crédits 2024 d'un montant total de 7 008 361€ – Section d'investissement – Dépenses.
- **D'AUTORISER** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes.
- **DE DIRE** que les crédits faisant l'objet de cette ouverture seront repris au budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

*Acte rendu exécutoire après télétransmission
le 18/12/2023
et affichage le*

Fait et délibéré à Brignoles,
le 15 décembre 2023

Le Président
de l'Agglomération Provence Verte

signé électroniquement le 18 décembre 2023

Didier BREMOND